



Le présent document exprime la figure et les dispositions générales de l'appartement. Des modifications ou des aménagements de détail, nécessités pour des raisons techniques ou administratives, pourront être apportés aux plans tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les retombées, soffites, faux-plafond et canalisation... ne sont pas figurés. Ce document est conforme à la loi Carrez



Impasse des Arums, Montgaillard - Commune de Saint Denis

Appartement N° 19 - T2 - Niveau 4

Séjour + Cuisine	21.65 m ²
Chambre	13.27 m ²
WC	2.23 m ²
Bains	5.66 m ²
Entrée	5.21 m ²

SURFACE HABITABLE 48.02 m²

Varangue 8.81 m²

